



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
Service de coordination des politiques interministérielles  
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Amiens, le 10 avril 2025

Le préfet de la Somme

à

Liste des destinataires IN FINE

En communication à Madame la sous-préfète  
de Péronne

**Objet :** Installations classées pour la protection de l'environnement.  
Société INNOVAFEED à NESLE

La société INNOVAFEED a présenté une demande d'autorisation en vue de procéder à l'augmentation des capacités de production du site d'élevage d'insectes destiné à la production de farine et d'huile pour l'alimentation animale exploité à Nesle.

En application du code de l'environnement, cette demande a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 17 février au 18 mars 2025.

Le rapport du commissaire enquêteur, comprenant ses conclusions motivées, est dès à présent librement consultable sur le site internet de la préfecture de la Somme (<https://www.somme.gouv.fr> / actions de l'Etat / Environnement / rubrique installations classées pour la protection de l'environnement / enquêtes publiques) et restera mis à disposition **pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.**

Je vous remercie de bien vouloir, le cas échéant, diriger vers ce site les particuliers qui voudraient prendre connaissance de ce document.

Pour le préfet et par délégation,  
La cheffe de bureau,

Caroline DESCAMPS